

PRÉSENT

Quotidien

BEL/LUX/ITA : 2.40 € - CH : 3.20 CHF - Canada : 3.60 \$ can - Dom avion : 2.60 € - Tom avion : 750 CFP

PRÉSENT

Les maires mieux protégés : et les Français ?
Page 3

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020 N° 9692 - 2,30 €

www.present.fr

Indigénistes et antiracistes appellent à décoloniser la France...

CHICHE !

P3



- DISCRIMINATION ENVERS BEAUCAIRE -
Carole Delga condamnée
Page 2

- MASQUES -
Scepticisme des Suisses
Page 5

- IDÉES -
Le mythe de l'égalité hommes-femmes
Page 8



**Discrimination envers la
mairie RN de Beaucaire**

Carole Delga

définitivement condamnée

■ Franck Delétraz
franck.deletraz@present.fr

DÉPUIS MARDI, la présidente socialiste de la région Occitanie ne décolère plus. Il faut dire que la justice, que personne ne peut pourtant soupçonner de sympathie à l'égard du RN, lui a, ce jour-là, à nouveau donné tort dans le conflit qui l'oppose depuis maintenant quatre ans à Julien Sanchez. Condamnée en avril 2019 pour discrimination politique envers la commune de Beaucaire, Carole Delga s'était en effet pourvue en cassation, en martelant qu'elle continuerait à « combattre les idées d'extrême droite ». Or la Cour de cassation a rejeté son pourvoi.

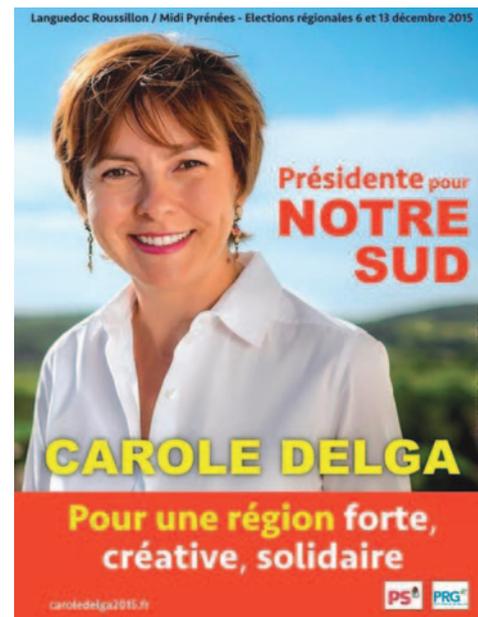
A l'origine de cette affaire, le refus de Delga de signer le contrat de ville validé

en 2016 par les élus gardois, qui prévoyait – entre autres – l'implantation du nouveau lycée général construit par la Région dans le Gard sur une ancienne friche SNCF, proche du centre-ville de Beaucaire. Un projet d'implantation qui paraissait pourtant des plus logiques, quand on sait que Beaucaire est, avec ses 16 000 habitants, la quatrième ville du département. Mais, pour des raisons idéologiques flagrantes, la présidente socialiste de la région Occitanie avait donné sa préférence à la commune de Sommières, trois fois plus petite et à l'autre bout du département, mais dirigée par l'ex-socialiste Pierre Martinez. Peut-être plus significatif encore : sur les 38 contrats de ville proposés dans le Gard, celui de Beaucaire avait été le seul que Carole Delga avait refusé de signer... Un refus qui avait poussé Julien

Sanchez et son équipe à assigner celle-ci en justice pour « discrimination fondée sur des opinions politiques » et « entrave à l'exercice d'une activité économique », un délit prévu et puni par les articles 225-1 et 432-7 du Code pénal. Mais, jugée en octobre 2017, la citation directe avait été déclarée « irrecevable » en décembre de la même année par le tribunal correctionnel de Nîmes. Un verdict dont Julien Sanchez avait bien sûr fait appel. Or, fait suffisamment rare pour être souligné, la chambre correctionnelle de la cour d'appel de Nîmes, reconnaissant cette fois le caractère discriminatoire de la décision de Delga, avait condamné celle-ci, en avril 2019, à verser 1 000 euros d'amende et 5 000 euros de dommages et intérêts à la commune de Beaucaire au titre du préjudice moral. Dans son jugement, elle avait même évoqué « un avertissement afin d'éviter que des convictions politiques ne viennent polluer des décisions dont dépend le sort de nombreux citoyens ».

« Laver l'honneur des Beaucairois »

Bref, indignée et probablement aussi surprise par le rejet de son pourvoi en cassation mardi, l'élue socialiste, dans sa co-



Malgré ce que dit son affiche de campagne, Carole Delga n'est pas très solidaire des Beaucairois.

lère, n'a pas hésité à dénoncer – très sérieusement – une... « instrumentalisation permanente » de la justice par le RN. Mieux : annonçant sa décision de « saisir la Cour européenne des droits de l'homme », Carole Delga est même allée jusqu'à fustiger une « décision politique qui pose une grave question démocratique » ! Quant à Julien Sanchez, il s'est, plus sérieusement, félicité de « cette décision rendue au nom du peuple français qui vient laver l'honneur des Beaucairois ». ▀

MONDE DU TRAVAIL

■ Franck Delétraz
franck.deletraz@present.fr

L'absentéisme des moins de 40 ans a explosé

PAS MOINS DE 34 % EN DEUX ANS : telle est l'augmentation impressionnante de l'absentéisme de longue durée (plus de 90 jours) des salariés de moins de 40 ans enregistrée mercredi dans sa nouvelle édition par le baromètre annuel Ayming, qui suit ce phénomène en depuis maintenant douze ans.

Synthèse d'une étude quantitative réalisée en 2019 auprès de 45 403 entreprises du secteur privé employant

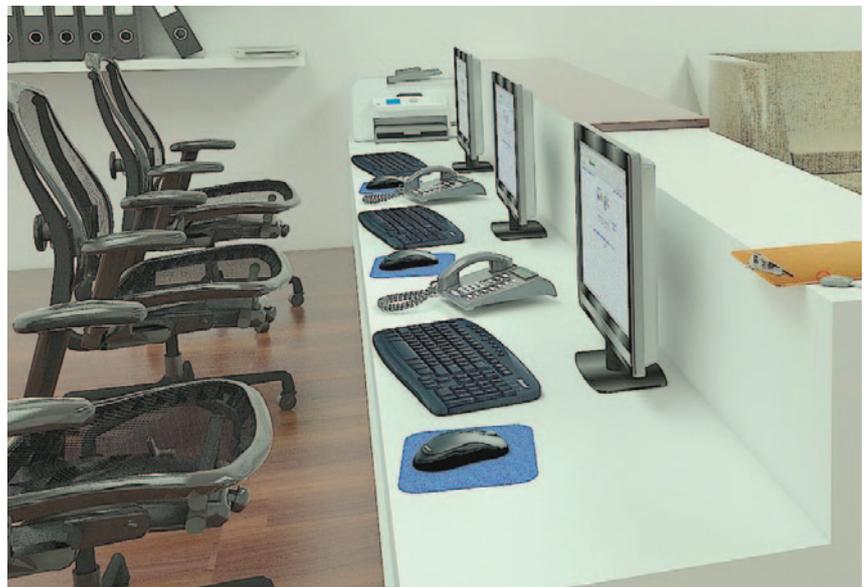
1 921 000 salariés et d'une enquête qualitative conduite auprès de 1 000 salariés du secteur privé en janvier 2020 par Kantar TNS, le baromètre Ayming 2020 relève ainsi que, si pour l'ensemble des salariés le taux d'absentéisme toutes durées confondues s'est stabilisé en 2019, il a en revanche très fortement augmenté chez les moins de 40 ans, enregistrant en effet une hausse de 6 % l'an dernier.

Un absentéisme qui fait « tache d'huile »

Une augmentation des arrêts de cette classe d'âge encore plus impressionnante si l'on regarde les chiffres de l'absentéisme de longue durée, qui ont, eux, bondi de 9 % sur un an et de 34 % au cours de ces deux dernières années ! Si l'état de santé reste bien sûr la première cause d'absence de longue durée au travail, loin devant les facteurs professionnels, Fabienne Mestdagh, une experte de la qualité de vie dans l'entreprise, qui a coordonné cette étude pour le cabinet Ayming, observait cependant en commentant ces chiffres que, pour ces gé-

néralisations, « le rapport au travail évolue » et que celles-ci avaient « un rapport moins sacrificiel aussi avec le travail ».

Autre phénomène constaté par le baromètre Ayming 2020, qui n'est pas vraiment surprenant : la tendance de cet absentéisme à faire « tache d'huile ». Ainsi, expliquent ses auteurs, plus il y a d'absences dans une équipe de travail, plus ces absences risquent de se propager. Dans les équipes où les absences sont régulières, note en effet le baromètre, deux fois plus de salariés se sont absentés ou ont pensé à le faire par rapport à un collectif où les absences sont moins nombreuses. Un phénomène qui n'est évidemment pas sans poser d'importants problèmes au sein des entreprises. En effet, note encore Fabienne Mestdagh, « les conséquences de ces absences, ce sont une fatigue plus importante par un report de charges, une désorganisation, des changements de plannings qui viennent impacter les collaborateurs qui sont présents et qui doivent pallier l'absence de leurs collègues ». Enfin, dernière observation faite les enquêteurs d'Ayming : « plus un salarié est absent, plus il risque de se « réabsenter » ». C'est ainsi que 41 % des salariés absents en 2019 se sont absentés plus d'une fois, et 19 % se sont absentés une nouvelle fois en raison d'une mauvaise réintégration dans l'entreprise. Une proportion qui, souligne Ayming, passe à 46 % pour les salariés ayant été absents plus de trois mois. ▀



L'Afrique prête pour la remigration ?

■ Paul Vermeulen

paul-vermeulen@present.fr

LES POSITIONS militantes noires et anti-françaises, obsédées par la division « raciale » entre les populations, sont en retard : celles de LFI, Obono par exemple, du minuscule groupuscule Ligue de défense noire africaine, faisant un peu de bruit sur les réseaux sociaux grâce aux médias bienveillants, ou des associations d'« afro-descendants » persuadés d'avoir des esclaves comme ancêtres. Pourtant, aucun Noir vivant en France ne peut affirmer avec certitude descendre d'esclaves, sauf à avoir mené un travail généalogique probant.

La lecture de livres historiques sérieux, tels ceux, mondialement reconnus, d'Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les Traités négrières* (Gallimard, 2004), devrait suffire à le comprendre. Il est donc étonnant que les militants noirs de France, nombreux à penser que l'Afrique est un « pays », ne soient pas mieux informés des avancées remarquables de leurs « compatriotes » noirs africains, en matière de remigration.

La France étant un pays insupportable aux yeux de nombre de militants noirs, « postcolonial », ou toujours colonial mais sur le territoire national, pensent-ils, « raciste », peu accueillant (l'observateur est en droit de se demander s'il rêve), il est une solution toute simple aux problèmes soulevés par ces Noirs malheureux en France : la remigration. Solution d'autant plus intéressante et envisageable qu'elle n'est en rien raciste ou xénophobe, et qu'il ne s'agit pas d'exclure. Il s'agit tout au contraire d'inclure les Noirs « afro-descendants » d'esclaves noirs ou d'esclavagistes noirs en Afrique.

Un retour aux sources qui ne peut que générer un enthousiasme délirant et qui ne devrait pas être entravé par la perte des nombreux avantages, sociaux, éducatifs, économiques, médicaux, etc., qu'il y a à vivre en France quand on est originaire d'une autre partie du monde.

Un retour aux sources d'autant plus d'actualité qu'il est revendiqué par des pays africains et que des ébauches de possibilité d'accueil se mettent en place. Les candidatures devraient donc vite être très nombreuses. Reste qu'il est urgent d'informer les

populations militantes noires anti-françaises concernées.

La remigration est en marche et l'Afrique donne l'exemple. Ainsi, au Sénégal, le rappeur Akon a posé fin août 2020 la première pierre de la ville qu'il veut bâtir. Un projet estimé à six milliards de dollars, situé sur le site du village de Mbodiène, au bord de l'Atlantique, à une centaine de kilomètres au sud de Dakar. Un projet similaire est en cours de réalisation, « Wakanda », au Rwanda, une ville 100 % écologique. Coût estimé : cinq milliards de dollars. Les travaux étaient censés débuter en 2020 et la ville être terminée fin 2021. Pour l'instant, cela ne ressemble à rien. Cependant, l'heure est venue : la remigration est en route. Voilà qui devrait ravir Camélia Jordana, elle qui affirmait au Festival du film francophone d'Angoulême : « Il y a un énorme travail de décolonisation à faire dans ce pays. » Gageons que les militants noirs de France, soucieux de respect, amoureux de leur « race » et fier de leurs origines, n'hésiteront pas un instant à franchir la Méditerranée dans l'autre sens pour agir et non plus prononcer des mots creux. ▀

Les maires mieux protégés des agressions Et les autres Français ?

Mercredi, Eric Dupond-Moretti a annoncé que, dorénavant, des insultes dirigées contre des maires seraient qualifiées d'outrages, ce qui permettra de les sanctionner plus sévèrement. Mais n'est-ce pas le même Dupond-Moretti qui déclarait tout récemment s'opposer à l'emploi du terme « ensauvagement », car ce terme « développe le sentiment d'insécurité » ? Il est vrai que la gauche nous rabâche depuis des dizaines d'années que l'insécurité ne progresse pas, que ce qui progresse, c'est « le sentiment d'insécurité, le ressenti, ce qui fait le jeu de l'extrême droite ». Mais, curieusement, pour les maires, et pour eux seuls, ce ne serait donc pas uniquement du ressenti, puisqu'on aggrave les peines de leurs agresseurs.

■ Francis Bergeron

francis-bergeron@present.fr

Depuis le début de l'année, près de 250 maires ou adjoints ont été agressés (+ 18 %). Les affaires les plus récentes ont été largement médiatisées, et l'Association des maires de France est montée au créneau. Le ministre de la Justice a donc annoncé mercredi que les insultes contre les maires seraient désormais qualifiées d'outrages, et une circulaire sera publiée « dans les prochains jours, voire dans les prochaines heures ».

Mais ce que commencent à vivre les maires, de façon de plus en plus fréquente, c'est ni plus ni moins ce que vivent depuis des années les Français « normaux ». « Bienvenue au club ! », écrivait Alain Sanders dans *Présent* du 18 août. Au club des victimes du « sentiment d'insécurité », pour parler comme nos politiciens.

Remarquons toutefois que c'est l'agression verbale, l'insulte, qui est seule visée par la réforme Dupond-Moretti, pas l'agression physique. Il s'agit de la requalification en « outrages » de l'injure faite à un maire. Ce qui peut permettre ensuite aux juges de condamner l'insulteur, l'auteur de menaces à... des travaux d'intérêt général ! Voilà qui va affoler les racailles des zones de non droit, croyez-moi !

Circulaire à l'eau de rose

Dupond-Moretti risque de déchanter quand il va découvrir les réactions des maires à sa circulaire à l'eau de rose. Car ce qui inquiète les maires, ce sont les agressions en bonne et due forme, celles qui se traduisent par des arrêts de travail, voire des hospitalisations, et qui se sont généralisées cet été.

Mais, à la vérité, l'arsenal judiciaire suf-

firait s'il était sérieusement appliqué. Il l'est, parfois. Quand le maire socialiste de Ris-Orangis est attaqué par un individu, le 15 mars dernier, son agresseur récolte cinq mois de prison ferme (fera-t-il même un jour de prison ? C'est une autre histoire). Mais quand Robert Ménard est agressé par un groupe de soi-disant antifascistes, ces activistes qui se comportent de plus en plus en terroristes, son agresseur principal n'écope que de quatre mois de prison avec sursis, c'est-à-dire rien.

« Il ne faut rien laisser passer », explique le maire socialiste de Ris-Oran-

gis. On aimerait qu'il en soit de même pour les maires patriotes, et aussi pour les autres Français agressés. Comme le constatait *Ouest-France* du 1er septembre à propos du tout récent crime du violeur multirécidiviste de Nantes, « quand une personne arrive en détention, elle a automatiquement des crédits de réduction de peine, environ 3 mois par an. Ce n'est pas du laxisme, c'est la loi ». Disons alors que le laxisme de la loi s'additionne au laxisme des juges. Et ce n'est pas la circulaire Dupond-Moretti qui va corriger ce double scandale. ▀



Le saint du jour

■ AB V.B. ab-v-b@present.fr

Saint Boniface Ier, pape (422)

IL ÉTAIT PRÊTRE du clergé romain. Après la mort du pape Zosime, il fut élu pour lui succéder, le 28 décembre 418. Mais un parti adverse proclama Eulalius au Latran. Le préfet de Rome, Symmaque, un païen, appuya Eulalius et en référa à l'empereur Honorius. Boniface se laissa patronner par Galla Placidia, sœur d'Honorius. L'autorité décida de s'en remettre à un concile. Les compétiteurs durent évacuer Rome. Ils obéirent, mais Eulalius y rentra bientôt, suscitant des bagarres. Cette impatience le perdit ; Ravenne l'écarta au profit de Boniface, qui était un vieillard instruit et sage. Il prit le pouvoir en des temps difficiles. Il dut agir contre les pélagiens et régler de nombreuses autres difficultés. Partout il se montra consciencieux et prudent. *Le Liber pontificalis* lui attribue diverses mesures canoniques ou liturgiques. Il mourut le 4 septembre 422 et fut enterré « à Rome, au cimetière de Maxime, à Sainte-Félicité, sur la voie Salaria ». ▀



La mort de Douch, Khmer rouge et génocidaire communiste

■ Alain Sanders
alain.sanders@present.fr

LE 17 AVRIL 1975, salués en ces termes par le journal *Le Monde* : « Un peuple en liesse accueille ses libérateurs », les Khmers rouges entrent dans Phnom Penh. De 1975 à 1979 (date à laquelle ils seront délogés par d'autres marxistes, mais tendance Moscou...), ils élimineront – et dans des conditions d'horreur totale – quelque trois millions de Cambodgiens.

Figure centrale de la dictature communiste de Pol Pot, Kang Kek Ieu (ou Kaing Kek Iev, ou Kaing Guek Eav), plus connu sous le pseudonyme de « Douch », vient de mourir à Phnom Penh. Dans son lit. A la différence des milliers de personnes qu'il avait torturées et massacrées (souvent de ses propres mains) et jetées sans sépulture dans les « champs de la mort » qui jouxtaient la prison Tuol Sleng (le sinistre camp S-21).

Après la chute du régime khmer rouge, Douch était passé dans la clandestinité, puis avait travaillé pour des organisations... humanitaires. Démasqué en 1999, un peu par hasard, par le photoreporter irlandais Nic Dunlop, il avait été arrêté.

Avant d'œuvrer au camp S-21, Douch s'était fait la main dans la jungle où il dirigea, de 1971 à 1973, le camp de rééducation M-13 (un camp de la mort en fait).

Au camp S-21, à Phnom Penh, il fera encore pire, si faire se peut. Froid, méticuleux, il se livrera personnellement aux pires abominations. Les personnes emprisonnées à S-21 ont été soumises à des souffrances physiques et mentales indescriptibles. On ne sortait pas vivant de cet enfer. Pour économiser les balles, les prisonniers étaient tabassés à coups de gourdins de rotin, fouettés, électrocutés (les parties génitales étant systématiquement visées), étouffés avec des sacs en plastique.

Au cours du procès de Douch, les rares survivants décriront « son enthousiasme et sa méticulosité dans chacune de ses



Au camp S-21, Douch a fait des milliers de morts.

tâches », sa « fierté » de diriger un centre de torture, « son indifférence totale à la souffrance d'autrui ».

Pol Pot, Nuon Chea, Khieu Samphân, Ieng Sary, Ieng Tirth, autant de génocidaire qui ont échappé à la justice des hommes. Douch est le seul dont le procès est allé à son terme.

Young Chang, chef du Centre de documentation du Cambodge, l'organisme de recherche qui a fourni de nombreux éléments au tribunal lors du procès de Douch, veut espérer – mais sans trop d'illusions – que le décès du monstre apportera « un peu de réconfort aux vivants et que les morts pourront enfin reposer en paix ».

Quant aux ex-maoïstes français, certains à la retraite aujourd'hui, qui ont encombré pendant des années les ministères, les administrations, les facultés et les lycées, le Sénat et le Palais-Bourbon, après avoir proclamé leur admiration et leur soutien à Mao et à Pol Pot, pas d'inquiétude. Ils sont gras à lard. Ils sont généralement pétés de thunes. Et ils mourront dans leur lit. Comme Douch... ▀

Le coup d'œil de Philippe Randa

philippe-randa@present.fr

Lampedusa en grève

AVEC LA RENTRÉE où l'on annonce des grèves par-ci, par-là, qui s'attendait à ce que l'une d'elles se déclare à Lampedusa, cette petite île italienne désormais célèbre pour se prendre à vau-l'eau (de mer) des vagues migratoires à répétition ? Avec son centre d'accueil pour mi-

grants déjà saturé, la situation deviendrait, *dixit* le maire, « hors de contrôle » depuis que, samedi, le bateau *Sea-Watch 4* a récupéré près de 400 nouveaux « touristes », sur une « épave » ancien bateau de pêcheur... et après l'arrivée, la veille, d'une trentaine d'autres embarcations venant pour la

plupart de Tunisie : à leur bord, quelque 500 migrants !

Du coup, le maire a déclaré une « grève générale » : « Si un bateau de pêche de cette taille avec des centaines de personnes arrive ici et que personne ne le remarque, cela signifie qu'il n'y a pas de contrôles en Méditerranée. Mais que font les navires militaires ? Nous ne sommes pas en guerre, pourquoi ne sont-ils pas utilisés pour des interventions de sécurité en mer et pour transférer des migrants ? »

On les avait (presque) oubliés, mais l'Europe n'avait pas oublié l'Europe,

pandémie de coronavirus ou pas : ils nous arrivent toujours beaucoup plus nombreux... même ces derniers mois, bien que les médias consensuels aient sans doute jugé plus prudent de ne plus nous alerter sur leur venue depuis les côtes africaines : paniquer les populations matin, midi et soir avec le spectre d'une « seconde vague » de coronavirus et les convaincre d'accueillir à bras ouverts – mais à plus d'un mètre tout de même, peut-être ? – des populations étrangères à l'état de santé difficile à contrôler, cela aurait été pousser le bouchon du fottage de gueule un peu loin... même avec masque obligatoire ! ▀

PRÉSENT

5, rue d'Amboise - 75002 Paris

Téléphone : 01.42.97.51.30

redaction@present.fr - abonnements@present.fr

Directeur (1981-2013) : Jean Madiran (†).
SARL PRÉSENT pour 99 ans au capital de 135 555 €,
sise 5 rue d'Amboise, 75002 Paris.

Gérant : Françoise Pichard.

Imprimerie Riccobono - 93120 La Courneuve.

Dépôt légal : 3e trimestre 2020.

CPPAP : 0518 C 83178 - ISSN : 07.50.32.53.

Directeur de la publication : Françoise Pichard.

Rédacteur en chef : Samuel Martin.

Directeur du jour : Anne Isabeth.

Abonnement Premium

Papier et numérique
+ Hors-Série
(6 parutions par an)
+ Calendrier

Abonnement illimité par
prélèvement mensuel : 32 €
6 mois : 209 €
1 an : 349 €

Abonnement classique

PAPIER ET NUMÉRIQUE

1 mois : 30 €
abonnement illimité par prélèvement mensuel
3 mois : 103 €
6 mois : 190 €
1 an : 329 €
2 ans : 580 €
2 ans, abonnement de soutien : 1 200 €

Abonnement Parrainage

PAPIER ET NUMÉRIQUE

3 mois : 83 €
6 mois : 170 €
1 an : 309 €

Avec nom
du parrain obligatoire

Abonnement Internet

1 jour : 1 €
1 mois : 9,50 €
3 mois : 28 €
6 mois : 55 €
1 an : 99 €

Masques : doutes et scepticisme des Suisses

■ **Eric Bertinat**
redaction@present.fr

Correspondant
permanent
en Suisse

■ Acte I : les masques sont inutiles.

En mars dernier, au moment où le nombre de cas de contamination par le Covid-19 commençait à s'envoler, les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) étaient claires : les personnes en bonne santé n'ont pas besoin de masques chirurgicaux. Selon l'OMS, ce serait même du « gaspillage » si elles en portaient.

La presse a alors largement rapporté le fait que les réserves de masques pour la population ne suffisaient que pour deux semaines et demie. Les autorités ont donc été accusées de chercher à dissimuler une pénurie et « d'informer les gens de manière stratégique », selon les termes du conseiller national Vert, Bastien Girod. Comme beaucoup d'autres, il souhaitait que le gouvernement incite les gens à porter des masques lorsqu'ils sortaient de chez eux.

■ **Acte II : le port du masque est recommandé.** Au moment de l'assouplissement du confinement à la fin du mois d'avril, les autorités se sont limitées à recommander son port lorsque la distance physique ne pouvait pas être maintenue. L'OMS a changé d'avis à peu près au même moment et a formulé une recommandation similaire.

« La communication initiale a eu un fort écho », dit Angela Bearth qui mène



des recherches sur les risques à l'École polytechnique fédérale de Zurich. « Les Suisses font confiance à la science et tablent fortement sur elle, en particulier face au Covid. » « Donc, une fois que [les autorités] ont dit qu'il n'y avait pas de preuves scientifiques de l'utilité des masques, les gens ne l'oublient pas. »

■ **Acte III : le port du masque pourrait être obligatoire.** Dans un rapport de suivi publié début juillet, la *task force* relève qu'au cours des trois derniers mois des preuves supplémentaires importantes sont venues étayer les bénéfices de l'usage des masques en public. A ce moment-là, l'Autriche, la France, l'Italie et l'Allemagne avaient déjà imposé le port

du masque dans les lieux publics, forçant le ministre de la Santé Alain Berset à reconnaître que la Suisse n'était pas en phase avec ses voisins.

D'un autre côté, depuis que les masques sont obligatoires dans les transports publics, « de nombreuses personnes pensent qu'il est établi qu'ils permettent de ralentir la diffusion du virus », ajoute la professeur. Ce qui relance le débat dans une autre direction : si le port du masque a des avantages, pourquoi ne pas l'imposer partout, en particulier dans les commerces ?

Daniel Koch, délégué pour le Covid-19 de l'OFSP, connu pour son impassibilité tout au long de la crise, a clairement dit ce qu'il pensait de cette discussion, en juillet, dans un entretien avec le tabloïd allemand *Blick* : « On a surestimé dès le début l'importance du masque. Mais il en va aujourd'hui comme il y a trois mois : il est plus important de garder ses distances que de porter un masque. Et le port du masque peut inciter à ne pas respecter les distances. »

Un bon sens qui n'est pas partagé par une grande partie de la communauté médicale qui a exprimé son soutien à l'extension de l'obligation de porter le masque dans tous les lieux où des personnes se rassemblent, y compris les magasins.

■ **Acte IV : les masques rendent les Suisses sceptiques.** Pour Suzanne Suggs, professeur à l'Université de la Suisse italienne : « Ce manque de cohérence dans les recommandations renforce les doutes de ceux qui sont déjà sceptiques. »

■ **Olivier Bault**
olivier-bault@present.fr

Trois semaines de crise en Biélorussie

LA SITUATION RESTE BLOQUÉE en Biélorussie plus de trois semaines après l'élection présidentielle à l'origine des manifestations, grèves et autres actions de protestation. Si les manifestations s'essouffent en semaine, elles continuent d'attirer beaucoup de monde le week-end, en particulier dans la capitale Minsk et dans la ville de Grodno, près de la frontière polonaise. Des manifestations ont également lieu dans d'autres villes, y compris dans l'est du pays où l'identité nationale est moins marquée et la langue biélorusse quasiment inexistante après plus de deux siècles de russification réussie. Ces manifestations dans la partie orientale de la Biélorussie ne rassemblent toutefois que quelques centaines de personnes. A Minsk, en revanche, les médias biélorusses d'opposition parlaient de cent mille manifestants dimanche dernier. Quels que soient les chiffres réels, l'ampleur et la durée du mouvement sont chose inédite dans ce pays. Face à ce mouvement, le régime de Loukachenko continue de faire le choix de la répression. C'est ainsi que 75 personnes, dont 10 journalistes, ont été arrêtées lors d'une manifestation étudiante à Minsk le 1er septembre. On a par ailleurs retrouvé le corps d'un homme qui avait été porté disparu le 11 août à Minsk à proximité d'une ma-

nifestation brutalement réprimée par la milice, ce qui porte à six le nombre de morts parmi les manifestants. La milice biélorusse est en outre accusée de brutalités et de tortures. Un rapport présenté mardi par le bureau du haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme parle de 450 victimes de tortures connues depuis l'élection du 9 août.

Alexandre Loukachenko tient encore bon, cependant, d'autant que la Russie lui offre désormais un franc soutien. Moscou accuse en effet à son tour les pays occidentaux de fomenter les troubles, appuyant ainsi la ligne de défense adoptée par Loukachenko depuis le début des manifestations. Le 2 septembre, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov ajoutait l'Ukraine à la liste des accusés qui comprenait déjà la Pologne, la Lituanie, la Tchéquie, l'UE, l'OTAN et les Etats-Unis. Le 27 août, le président russe Vladimir Poutine avait déclaré que la Russie tenait prêtes des réserves d'agents des forces de l'ordre qui pourraient venir en aide au gouvernement biélorusse et il vantait les propositions formulées par Alexandre Loukachenko à l'intention de son opposition : une nouvelle constitution qui serait soumise à référendum et qui serait suivie de

nouvelles élections présidentielle et parlementaires. La veille, le ministère russe des Finances avait annoncé un accord de refinancement d'un crédit russe d'un milliard de dollars pour stabiliser la situation financière de la Biélorussie.

Depuis le 31 août, l'archevêque de Minsk et de Mahiliow, Mgr Tadeusz Kondrusiewicz, est empêché de rentrer d'un séjour en Pologne. Mgr Kondrusiewicz est un Biélorusse d'origine polonaise et il est le chef de l'Eglise catholique en Biélorussie. Si l'Eglise orthodoxe biélorusse, qui dépend du patriarcat de Moscou, a pris ses distances avec le pouvoir face à la brutalité des répressions, l'épiscopat catholique s'est plus directement engagé du côté de l'opposition, condamnant ouvertement la brutalité du pouvoir et appelant le président à s'engager sur la voie de la négociation. Les catholiques ne représentent toutefois qu'un peu plus de 10 % de la population contre un peu plus de 80 % d'orthodoxes. ▀

Les mésaventures du Schtroumpfissime

■ Philippe Vilgier

philippe-vilgier@present.fr

QUE CE SOIT PARENTS ou grands-parents, quelle famille ne connaît pas les Schtroumpfs, ces facétieux petits lutins bleus créés par le dessinateur Peyo ? L'une de leurs aventures, publiée initialement dans l'hebdomadaire *Spirou*, puis en album en 1965 avant d'être constamment rééditée, mérite de retenir l'attention : il s'agit du *Schtroumpfissime* (éditions Dupuis). C'est en quelque sorte une initiation à la vie de la cité racontée aux enfants sur un mode humoristique des plus plaisants. Le scénario ? Le chef naturel du peuple des Schtroumpfs, le Grand Schtroumpf, ayant dû s'absenter du village assez longuement, chacun décide de vivre selon son bon plaisir, fût-ce au détriment des autres membres de la communauté ; le « bien commun », connais pas ! La désignation d'un chef s'impose afin de vaincre l'anarchie qui s'installe durablement. Mais comment procéder ? Le vote paraît une bonne solution ; cependant au sein de l'assemblée des Schtroumpfs, ce qui l'emporte est le « moi, je vote pour moi ! » L'engrenage fatal s'enclenche : campagne électorale truquée, démagogie démocratique, promesses insensées, enfin recours à un dictateur avec son corollaire : la répression des récalcitrants et la naissance de complots ourdis par des sociétés secrètes. Qu'on se rassure ! L'histoire se terminera bien avec le retour du chef naturel, le Grand Schtroumpf.

Une fable anti-rousseauiste

Très vite, cette agréable fable politique – marquée du sceau de l'anti-rousseauisme, il faut bien en convenir – fut regardée avec suspicion par la gauche (bien) pensante. Ne pouvait-on y discerner l'ombre inquiétante des idées de Charles Maurras ? D'autant plus que dans un autre album, *Schtroumpfonie en ut*, fut relevée dans les injures proférées par le méchant sorcier Gargamel une lettre hébraïque. Les Schtroumpfs furent suspectés d'antisémitisme ! Très vite alors, à propos du *Schtroumpfissime*, la machine s'emballa. *Droit et Liberté*, l'organe du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), dans son numéro de décembre 1961, expliqua que « toute la théorie maurrassienne est dans cette histoire que l'on pourrait croire extraite des livres pour enfants édités sous l'occupation ». Mais, d'une manière générale, la raison sembla l'emporter. Certains critiques ont comparé l'album à de grands classiques de la littérature comme *La Ferme des*

animaux de George Orwell (1945). Lors des Semaines sociales de France de 2011 (rassemblement créé par

deux laïcs catholiques à la suite de l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII), un participant put lancer : « A la réflexion, *Le Schtroumpfissime* est sans doute bien un chef-d'œuvre. Sans doute le meilleur album des Schtroumpfs et un essai politique convaincant. »

Réjouissons-nous que *Le Schtroumpfissime* ait échappé à la censure, voire à un procès. Cependant, il n'a pas échappé à l'autocensure dans sa version dessin animé publiée en DVD. Le titre n'a pas changé, mais le scénario a été révisé pour complaire à l'air du temps, à tel point qu'il n'a plus qu'un lointain rapport avec la version d'origine. Toutes les scènes pouvant être soupçonnées de se moquer même gentiment du jeu électoral ont été supprimées. Quant à la révolte contre le Schtroumpfissime – féminisme oblige –, elle est menée par une « schtroumpfette ». A fuir. ▀



Un "Jean-Paul II" à éviter

■ Anne Le Pape

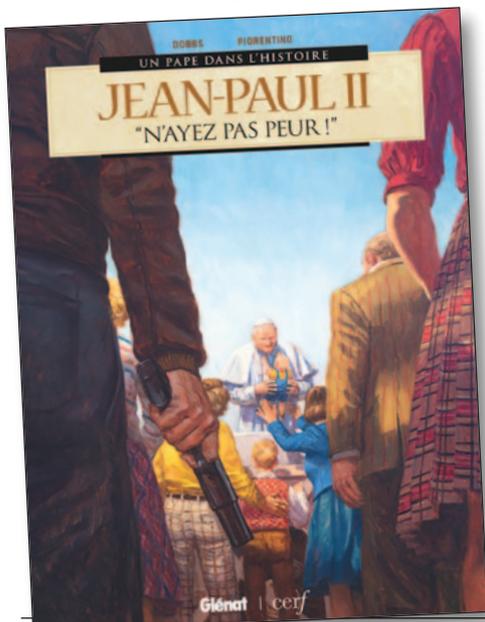
anne-le-pape@present.fr

UNE BANDE DESSINÉE racontant la vie de Jean-Paul II éditée par Glénat et le Cerf : Glénat pour le côté moderne et spécialiste de BD, le Cerf pour la bonne ligne religieuse. Le résultat ? Les dessins sont tristes, ap-puyés (gros plans sur des détails pas forcément beaux), toujours dans les tons sombres, comme il est de mise de nos jours. Sur le fond ? Cela doit faire « ringard » de commencer par le début – l'enfance du personnage, continuer par son

adolescence, etc. C'était bon pour des Jijé et autres dessinateurs que l'on ne ré-édite plus ! Commencer sur les chapeaux de roues avec l'attentat du 13 mai 1981 place Saint-Pierre n'est pas une mauvaise idée, mais revenir ensuite en 1929, puis retour aux suites de l'attentat, puis arrivée en février 1941... arrêtons l'énumération. Sauf s'il s'agit d'un test pour mesurer l'agilité d'esprit, rien n'est fait pour que l'on garde en souvenir quelque trait que ce soit, les principales périodes de la vie du pape sont évoquées dans un désordre troublant.

Maintenant des détails parlants : une messe célébrée par le vicaire Karol Wojtyla en 1951, sur un autel nu et face au peuple – en Pologne qui plus est ! Le 16 octobre 1978, place Saint-Pierre, on attend le nom du nouveau pape et un personnage parie pour le cardinal Siri : « Tu parles ! Trop conservateur, ce serait une catastrophe ! », lui est-il répondu. Pas une mention du *motu proprio* de 1988. Des pages sur le montage d'un documentaire sur le pape qui devient prétexte à commentaires : « Comment par exemple ce pape si porteur de renouveau et de reconquête peut-il se montrer aussi conservateur sur les sujets de la famille et du sexe ? » Vous faut-il d'autres arguments pour éviter cette BD ?

● *Jean-Paul II - « N'ayez pas peur ! »*, Glénat et Cerf, « Un pape dans l'histoire ». ▀



Autour de Lourdes

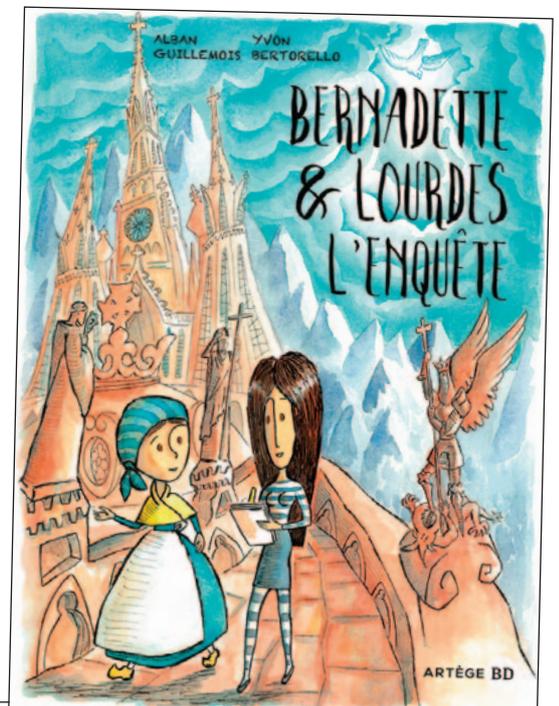
■ Anne Le Pape

anne-le-pape@present.fr

QUESTION DE GÉNÉRATION ? Pour ceux qui aiment la ligne claire, le dessin de cette bande dessinée consacrée à Bernadette est au moins déstabilisant. Le vocabulaire des premières pages, mettant en scène une jeune journaliste américaine, est même rebutant : « Cette histoire déchire grave » ! Mais si l'on s'accroche, cela s'arrange, et on découvre le destin de Lourdes racontée à la jeune fille venue enquêter sur place par l'un de ses compatriotes prêtre. Commencant par la fondation de la ville, elle est rendue de façon assez juste : combats contre les musulmans dont certains se convertissent, évocation de la Michelade de 1573, sorte de « Saint-Barthélemy des protestants » bien oubliée par les professeurs, et bien sûr apparition de la Vierge à Bernadette, campant une voyante qui ne se laisse pas impressionner par les autorités et reste fidèle à son récit. Aux moqueries des incroyants est opposée la belle figure de Louis Veillot, dont l'article paru dans *L'Univers* a contribué à faire connaître Lourdes à ses débuts. Les miracles, la piscine, la procession aux flambeaux, les conver-

sions : rien n'est oublié. En toute fin, un texte de Christian Gelis, président de l'association Le Toit du Chœur, sur Lourdes, et le rappel de la phrase : « Je suis chargée de vous le dire, pas de vous le faire croire. » En effet, les apparitions, même reconnues par l'Eglise, ne sont pas de dogme. Mais les fruits de Lourdes sont indéniables.

● *Bernadette et Lourdes - L'enquête*. Artège. ▀



D'Estienne d'Orves, héros français

■ Francis Bergeron francis-bergeron@present.fr

LE FAIT QU'UN DOSSIER sur Honoré d'Estienne d'Orves ait été publié par la maison d'édition Synthèse nationale, dans sa revue *Cahiers d'histoire du nationalisme*, est une très bonne chose.

Ces cahiers sont tous d'excellente tenue, mais il faut reconnaître que, de Degrelle à Doriot, en passant par Drieu, la revue semblait vouée, pour partie du moins, à la réhabilitation de quelques figures « nationalistes » ayant choisi le camp allemand lors de la dernière guerre. La personnalité d'Honoré d'Estienne d'Orves vient nous rappeler que la Résistance, et tout spécialement la résistance militaire, fut un terreau d'abnégations patriotiques. Les figures des résistants nationalistes sont impressionnantes. Beaucoup d'entre eux y ont laissé leur vie. Jusqu'à une date récente, leur mémoire n'avait pas besoin d'être spécialement défendue : des timbres, des rues, des places, des lycées, des monuments, portaient leurs noms. Ils étaient honorés sans que leurs convictions ou leur passé aient quelque influence positive ou négative à cet égard. C'est leur action pendant la guerre qui était exaltée, et rien d'autre.

L'engagement dans la Résistance mise en doute ou salie

Mais les choses ont évolué. A la mort de certains de ces résistants (Jean Vallette d'Osia, Pierre Guillain de Bénouville, Henri d'Astier de la Vigerie, le colonel Rémy, notamment), leur origine droitier (le plus souvent royaliste) a été cachée ou minimisée. Parfois aussi c'est la qualité de leur engagement dans la Résistance qui a été mise en doute, ou salie par d'ignobles sous-entendus.

Mais ces derniers temps la fameuse *cancel culture* va encore plus loin et tente d'effacer le souvenir même de ces hommes, y compris de ceux qui ont été

déportés, voire fusillés par l'occupant. Ainsi des professeurs du lycée de Carquefou, près de Nantes, ont-ils tenté de s'opposer à ce que la région donne le nom de d'Estienne d'Orves à leur établissement. Ils n'ont pas eu gain de cause. Mais pour la promotion Loustaunau-Lacau de Saint-Cyr, c'est le ministère des Armées qui a reculé. Il ne fait pas de doute que les néo-censeurs reviendront à la charge.

Honoré d'Estienne d'Orves est sans doute la plus emblématique des figures de la Résistance. Et il est donc précieux que les nationalistes de la nouvelle génération aient la possibilité de découvrir ainsi sa figure lumineuse, mais également ses convictions politiques et religieuses. Il existe plusieurs livres sur d'Estienne d'Orves : celui écrit par des membres de sa famille, celui de Guillain de Bénouville, celui d'Etienne de Montety. Et même si ces ouvrages sont un peu anciens à présent, la biographie de ce héros et ses écrits de prison sont parfaitement connus.

Ses ancêtres, héros des guerres de Vendée

L'ouvrage de Didier Lecerf est un peu différent, et très complémentaire : la partie biographique est une simple chronologie détaillée. Ses liens familiaux avec le commandant Driant d'une part, et avec les Lorgeril d'autre part, sont spécialement intéressants car peu connus. L'ouvrage rappelle aussi le pedigree d'ancêtres plus lointains, qui furent des héros des guerres de Vendée.

Mais outre une importante partie iconographique, l'ouvrage nous offre d'abord une étude approfondie sur les convictions de cet homme « de la droite catho-



lique, monarchiste et sociale, fidèle à Dieu, à l'Eglise, à sa patrie, à sa famille ». L'ouvrage rappelle ce qu'était le catholicisme social, et donne un aperçu des grandes figures de ce courant. Par ailleurs, il raconte, à travers son parcours, le drame des hommes de la Royale (dont était issu d'Estienne d'Orves), au cours de cette période de notre histoire. C'est sans doute la partie la plus passionnante du livre.

Fidélités contradictoires

Il en est de même des rapports entre d'Estienne d'Orves et l'Etat français. La complexité de l'époque est niée au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. Mais Groussard, Loustaunau-Lacau, de Lattre et beaucoup d'autres ont illustré ces fidélités apparemment contradictoires et interpénétrées entre la Résistance et Vichy, en tout cas jusqu'à l'occupation de la zone libre. Henri Amouroux, dans sa *Grande Histoire des Français sous l'occupation*, a rappelé l'histoire de ces hommes qui « portent les premiers coups aux Allemands sans pour autant se dissocier toujours du Maréchal ». Et le tout premier acte de résistance n'a-t-il pas été une manifestation nationaliste d'étudiants, à l'Arc de Triomphe, le 11 novembre 1940 ?

Didier Lecerf, dans sa préface, justifie ce cahier dans la revue de Synthèse nationale pour trois raisons que nous ferons volontiers nôtres : la « suprême leçon de grandeur » que nous donne d'Estienne d'Orves, l'appartenance évidente de cet homme « à la droite nationale, d'essence monarchiste, catholique et sociale », et enfin la démonstration, à travers son destin, de « certains réalités, loin des simplifications, des caricatures, des jugements péremptoirs, à l'emporte-pièce, de notre époque volontiers manichéenne et moralisatrice ». Tout est dit.

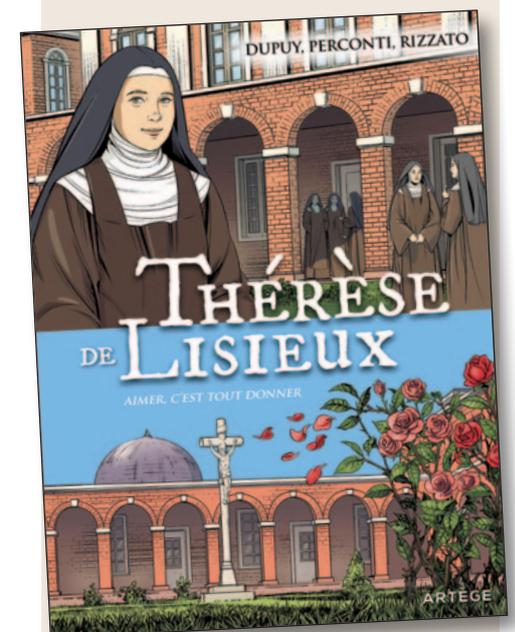
● *Honoré d'Estienne d'Orves*, par Didier Lecerf, *Cahiers d'histoire du nationalisme* n° 18, 2020, 200 pages. ▀

Une vie d'amour

■ Raphaëlle Renoir
raphaelle-renoir@present.fr

« CELA FAIT longtemps que vous voulez devenir carmélite ? — Oh oui, Monseigneur, bien longtemps ! »

Les éditions Artège présentent une belle bande dessinée sur sainte Thérèse de Lisieux sous le titre « Aimer, c'est tout donner ». Celle qui se désigne elle-même sous le nom de « petite fleur blanche » va écrire, au Carmel, l'« histoire [de son] âme », en 1895, à la demande de sa sœur et prieure Pauline. C'est le récit d'une vie toute simple mais aussi marquée par les séparations : née en 1873, Thérèse perd sa mère alors qu'elle a seulement quatre ans et demi ; à neuf ans, elle doit faire face à la douleur de voir sa « deuxième maman », Pauline, de-



venir religieuse. En grandissant, un désir s'ancre de plus en plus dans son esprit : entrer au Carmel. Grâce à une dérogation, son vœu est exaucé ; Thérèse a quinze ans ! Lorsque la tuberculose l'emporte le 30 septembre 1897, elle laisse un véritable trésor de spiritualité. Aux côtés de sainte Jeanne d'Arc, qu'elle admirait tant, elle devient patronne de la France ; elle est aussi docteur de l'Eglise.

L'ouvrage est écrit par Coline Dupuy, passionnée d'histoire (que l'on retrouve dans des bandes dessinées comme *Madame Elisabeth de France* ou *La Pérouse*), et illustré avec talent par Davide Perconti et Francesco Rizzato. Un beau cadeau à faire, particulièrement à des enfants.

● *Thérèse de Lisieux - Aimer, c'est tout donner*, Dupuy, Perconti et Rizzato, Artège, 14,90 euros. ▀

Le mythe de l'égalité hommes-femmes

■ **Françoise Monestier**

francoise-monestier@present.fr

L E COVID-19 A PLUS D'UN TOUR DANS SON SAC puisqu'il vient de provoquer un sacré désordre en ce bas monde en remettant en cause le sacro-saint principe de l'égalité hommes-femmes. De quoi énerver un grand nombre de gens et surtout enrager tous les machos qui doivent faire front face à l'injustice qui les frappe de plein fouet, puisque, selon une récente étude du Global Health 50/50 pour CNN, les femmes, pourtant davantage touchées que les hommes par le virus chinois, bénéficient d'une meilleure immunité puisqu'elles sont moins nombreuses que les mâles à en mourir. A moins, tout simplement, qu'elles n'aient le cuir plus dur ou que la nature en ait ainsi décidé.

La chute d'un tabou

En Espagne, par exemple, ce satané coronavirus a tué deux fois plus d'hommes que de femmes tandis que les Italiens représentent 59 % des cas d'infection et 71 % des décès. Même chose en Corée du Sud où 54 % des morts dues à la Covid sont des hommes alors qu'ils représentent à peine 38 % des cas confirmés. Les mâles français du sexe fort n'échappent pas à la malédiction puisque 58 % des morts du virus sont des hommes.

Et dire que, depuis des années, depuis la mise en place de la chabardisation de notre société – un homme/une femme comme le veut la règle politique ou administrative –, on essayait de nous faire croire que tout était sur les rails et marchait

comme sur des roulettes, mis à part les transsexuels qui ne trouvent pas leur place dans ce dispositif. Pata-tras ! Voici que la pneumonie de Wuhan vient rebattre les cartes. Tout cela d'ailleurs ne manque pas de sel quand on se rappelle les mesures de la Chine communiste dont la politique de l'unique enfant avait abouti à l'élimination des petites filles à la naissance et à la promotion systématique des garçons.

Pour l'instant, Olivier Véran et Jérôme Salomon n'ont pas réagi à cette injustice, à moins qu'ils ne croient à une vengeance postlicenciement d'Agnès Buzyn ou qu'ils redoutent la création d'un comité de citoyens contre le coronavirus exterminateur de mâles ! Espérons simplement que ces chiffres ne vont pas donner des ailes à nos féministes aux commandes dans de nombreux secteurs de notre société et qui ne perdent jamais une occasion de la ramener.

Oral ou écrit ?

Sale temps encore pour les mecs en ce début septembre. Imaginez-vous – c'est encore la faute du syndrome respiratoire aigu sévère – que, faute d'oral pour intégrer la filière littéraire de la rue d'Ulm, les filles sont beaucoup plus nombreuses que les garçons à avoir intégré Normale Sup : plus de 67 % contre 54 % en moyenne sur les cinq dernières an-

nées. Le premier à avoir sonné l'alarme est *Le Monde*, soulignant que les filières littéraires sont tellement féminisées que le jury voulait rattraper la gent masculine à l'oral... afin de donner « une impression de diversité dans les promotions » ! Autant dire que c'est râpé pour cette année et que les garçons devront faire profil bas face à tous ces bas-bleus qui ont tout raflé. Pourquoi, dès lors, ne devraient-ils pas, face à la menace pure et simple de suppression des oraux, demander à BHL, ancien de Normale Sup et pour qui les mesures sanitaires prises par le gouvernement constituent « un forfait moral et politique », de pousser un coup de gueule à seule fin de rétablir le sacro-saint principe d'égalité entre hommes et femmes ? Et puis, si les oraux sont définitivement bannis pour cause de pandémie, que vont devenir nos pépites de banlieue appelées à intégrer Sciences Po Paris après un simple oral devant un jury conquis par leur agilité verbale ?

La folie féministe

Après la plainte d'une journaliste de France Télévisions pour harcèlement professionnel et propos sexistes contre trois de ses collègues, la pédégère Delphine Ernotte est allée dans le sens du vent épurateur et a licencié les trois journalistes. Quatre mois après les révélations de la donzelle, deux des journalistes sanctionnés ont décidé de contester leur éviction devant les prud'hommes. Leur avocat souligne un « motif de licenciement totalement infondé » et ses clients entendent faire valoir devant cette instance « l'absence totale du moindre propos discriminatoire en apportant de nombreux témoignages de soutien ». Ils regrettent les propos diffamatoires de leur ancienne collègue et dénoncent « une véritable

chasse aux sorcières et aux hommes, menée par un féminisme aveugle ». Quant à la victime, qui exerçait ses talents en commentant les matchs de rugby, elle devait bien savoir que les grivoiseries des troisièmes mi-temps suivant lesdites compétitions ne sont pas destinées à des rosières. Mais tout cela est dans l'air du temps et fait partie, depuis l'affaire Weinstein, du sexuellement correct qui consiste à accuser de tous les crimes les leucodermes en excluant de toutes poursuites les autres dermes qui ont commis les mêmes délits.

Pas mieux lotis que les Gaulois, les Grands-Britons estiment, pour 50 % d'entre eux, que le « féminisme va trop loin ». Un chiffre qui a provoqué une vive colère au sein du collectif antiraciste Hope not Hate dirigé par Liron Velleman, administrateur d'une synagogue du nord de Londres et du Mouvement ouvrier juif et qui a fait de l'aide aux clandestins et de la lutte contre la droite nationale son combat principal. Ce constat lui hérissé le poil. Comme il l'écrit : « Les droits et l'antiféminisme sont devenus une voie facile vers l'extrême droite. C'est attirant pour les jeunes hommes qui se sentent émasculés par une société de mutation des normes. »

Autant de raisons donc pour souhaiter que la mission de la Franco-Capverdienne Elisabeth Moreno, nouveau ministre chargé de l'égalité entre les hommes et les femmes, ne soit pas couronnée de succès. ▀

